



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

**GESTION FORESTIERE ET VALORISATION DES BOIS****Objectifs**

La gestion des forêts privées et l'appui à la contribution et à la mobilisation des bois sont des missions que la Chambre d'agriculture conduit en partenariat avec l'association régionale Forestiers d'Alsace. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier d'Alsace qui a pour objectif :

- D'augmenter les surfaces en gestion forestière durable.
- D'améliorer la desserte forestière.
- D'agrandir la taille des unités de gestion.
- Développer la réalisation des travaux sylvicoles et des coupes et la valorisation des bois.
- De former les sylviculteurs à la gestion forestière durable.

Qui est concerné ?

Les propriétaires forestiers et les associations de propriétaires forestiers.

Prestation proposée**Gestion forestière durable et mobilisation regroupée des bois**

- Visites et appui technique aux sylviculteurs.
- Elaboration de Plans d'Actions Sylvicoles dans les massifs prioritaires.
- Préparation et organisation de chantiers forestiers concertés.

Agrandissement des unités de gestion durable

- Animation de la bourse foncière.
- Gestion du dispositif de primes régionales.
- Appui aux projets fonciers et à la programmation de coupes et de travaux.

Création de dessertes adaptées

- Etude technique et économique de projets de desserte.
- Animation des projets collectifs de desserte.
- Appui à la réalisation du réseau.

Animation des Plans de Développement de Massif et formation des sylviculteurs

- Animation des Plans de Développement de Massifs : associations forestières, collectivités locales, associations syndicales autorisées.
- Information des propriétaires forestiers dans le cadre de réunions ou de publications.
- Organisation de session de formation pour les sylviculteurs.
- Elaboration et diffusion de documents techniques.

Vos conseillers référents**• Haguenau**

■ **Claude HOH**
06.72.72.76.70
claude.hoh@alsace.chambagri.fr

• Sainte Croix en Plaine

■ **Mathieu DUPEUBLE**
06 42 61 14 35
mathieu.dupeuble@alsace.chambagri.fr

■ **Samuel JEHL**
06 73 02 82 42
samuel.jehl@alsace.chambagri.fr

■ **Maxime PRINCET**
06 12 83 03 07
maxime.princet@alsace.chambagri.fr





PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nos

- Conseillers spécialisés par type de prestation.
- Partenariat de longue date avec les groupements de développement et les associations forestières locales regroupés au sein de Forestiers d'Alsace.
- Collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Engagements complémentaires

- Couvrant près de 40 % de notre région, les forêts ont une grande importance dans le développement durable de nos territoires. Elles jouent aussi un rôle primordial en tant qu'écosystèmes en matière d'atténuation des répercussions des changements climatiques et de protection de la biodiversité.
- La gestion durable des forêts instaurée par la loi d'orientation forestière du 9 juillet 2011 garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes au niveau local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes (article L1 du Code forestier)
- Les documents de gestion durable des forêts privées (plan simple de gestion, règlement type de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles) sont établis conformément au Schéma Régional de Gestion Sylvicole d'Alsace.
- Les actions menées par nos conseillers tiennent compte :
 - De toutes les mesures réglementaires,
 - Des sites NATURA 2000,
 - Des recommandations spécifiques aux périmètres de protection rapprochée des captages d'eau.



Tarif - Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera précisée dans le contrat.

Partenaires techniques

- Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace.
- COSYLVAL : Coopérative des Sylviculteurs d'Alsace.
- Office National des Forêts (desserte forestière).
- FIBOIS ALSACE.

Partenaires financiers

- L'Europe.
- L'Etat.
- La Région Alsace.
- Conseil Général du Bas-Rhin.
- Conseil Général du Haut Rhin.

Chambre d'agriculture Alsace



■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ mail : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site internet : www.alsace.chambagri.fr

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h